

Mairie de MONPLAISANT

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU Mercredi 18 mars 2015

L'an deux mille quinze
Le dix-huit mars

Le Conseil Municipal de la commune de MONPLAISANT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. LALUE Jean Bernard, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 10/03/2015.

PRESENT(E)S : Thierry BASSET, Sandrine ENSMINGER, Franck GAMOT, Jean-Claude GAMOT, Bernard GRENIER, Jean- Bernard LALUE, Jean-Christophe MAUD, Pascal MAZET, Marie PRADERIE, Marie-Claude RIBATET.

ABSENT excusé : Francis GORSE.

Le quorum étant atteint M. Jean-bernard LALUE ouvre la séance à 20 h 00.

Le Conseil Municipal a désigné comme secrétaire de séance: Marie PRADERIE.

ORDRE DU JOUR:

- *Délibération statuts de la CDC VDFB*
- *Adhésion de la Commune au service énergies du SDE24*
- *Devis certificat SRCI*
- *pour Permanences des élections départementales du 22 et 29 mars 2015*
- *Discussion sur l'avenir de la Commune*
- *Questions diverses.*

∞ **Délibération statuts CDC VDFB**

Office de tourisme

Il ne doit y avoir qu'un seul O.T.pour la C.D.C.

Il y aura donc une annexe à Saint-Cyprien.

S.M.E.C.T.A.P.

Il doit y avoir 11 communes au lieu de 9.

Délibération adoptée à l'unanimité

∞ **Adhésion de la Commune au service énergies du SDE24**

Cotisation : 100 € fixe +0.25 €/par hab. .

Délibération prise

∞ **Devis certificat SRCI**

100 €/an

9 pour 1 Contre

Adopté

∞ Permanences des élections départementales du 22 et 29 mars 2015

Chaque Conseiller s'inscrit sur le tableau de présences pour les 2 tours, en fonction de ses disponibilités.

∞ Discussion sur l'avenir de la Commune

Les maires des 5 communes (Monplaisant, Belvès, Sagelat, Saint-Pardoux, Larzac) ont entamé une réflexion sur la possibilité de les réunir pour créer une commune nouvelle pour affronter plus sereinement l'avenir.

Il faudrait en définir les modalités : représentativité, nombre d'élus, nom, impôts.....

J.B. Lalue en informe les conseillers.

Les réactions sont diverses : compréhension...rejet... craintes de perte d'identité de la commune

Le projet aura besoin d'être approfondi.

∞ Questions diverses

Demands de subventions (Croix Rouge, Groupe de la Libre Pensée) le conseil municipal s'en tient à la décision prise précédemment, à savoir : les subventions seront accordées aux assos locales et qui en feront la demande en fournissant leur bilan financier .

Devis de travaux : volets roulants électriques Salle des Amis du Mardi (3 fenêtres)

DELBARRY : 2005.59 € HT

MAUD : 1545 € HT

Terrasse non couverte devant Salle des Fêtes coté jardin(16mx5,5m)

TOUGERON : terrassements, isolation ,10 pieux : 10977 € HT

GAMOT : 7870 € HT

Il leur sera demandé de refaire un devis avec option 2 murets.

Rayonnages salle des archives

DELBARRY : 1767 € HT (avec 2 portes)

La séance est levée à 10 h15